

Une somme de 150 millions de dollars des fonds actuels de l'Agence canadienne de développement international a été dégagée pour être entièrement consacrée à cette opération au cours des cinq prochaines années. Elle vient s'ajouter aux crédits déjà impressionnants que nous avons prévus d'affecter à notre programme d'aide et de coopération sur ce continent. Pour la seule année 1986-1987, elle portera à plus de 900 millions de dollars les transferts d'argent, de biens et de services, que le Canada effectuera en faveur de l'Afrique.

J'avais annoncé alors à la Chambre des communes du Canada qu'il ne s'agissait que d'une première tranche de ce plan d'action. Il m'est agréable aujourd'hui de faire état de deux mesures additionnelles que le Canada entend prendre immédiatement.

J'ai déjà parlé du problème de l'endettement des pays de l'Afrique sub-saharienne qui compromet leur développement et leur croissance et qui a des conséquences tragiques pour leurs populations.

Une partie non négligeable de cette dette est constituée de prêts consentis dans le cadre de l'aide publique au développement. La dette de cette nature due au Canada, totalise plus de 700 millions de nos dollars et implique pour les pays concernés un fardeau budgétaire de 250 millions de dollars en paiements au cours des 15 prochaines années. J'annonce aujourd'hui que le Canada offre aux pays de l'Afrique sub-saharienne un moratoire sur le repaiement de ces prêts pour une période initiale de 5 ans. Par tranches de 5 ans, nous sommes disposés à appliquer cette mesure jusqu'à l'an 2000. Nous voulons ainsi contribuer à donner à tous les pays d'Afrique sub-saharienne qui ont de sérieuses difficultés de paiements en devises et qui auront démontré une volonté de redresser leur situation économique, la marge de manoeuvre dont ils ont besoin pour effectuer une relance sur des bases saines.

De pays à pays, nous sommes disposés à discuter immédiatement de l'application de cette disposition au sein des groupes consultatifs de la Banque mondiale ou dans d'autres forums appropriés.